



**Monsieur Refik Ali Onaner**  
Ambassadeur de Turquie en France  
Ambassade de Turquie en France  
16, avenue de Lamballe  
75016 Paris

Paris le jeudi 22 avril 2021

Excellence,

Cités Unies France est l'association française qui regroupe les collectivités territoriales françaises – Villes, Départements, Régions, Métropoles – engagées à l'international. La quasi-totalité de ces collectivités ont noué, depuis de nombreuses années, des relations de partenariat et d'amitié avec des collectivités locales étrangères, notamment en Turquie.

Au sein de notre association d'élus et élus locaux, nous animons donc de nombreux groupes-pays. Nous travaillons aussi sur des thématiques, transversales, auxquelles les élus et élus sont attachés : le climat, la jeunesse, les objectifs du développement durable, le rôle des collectivités territoriales dans la gestion des crises, et les questions d'égalité femmes hommes.

C'est à la fois au titre des partenariats de collectivités franco-turques, mais aussi au titre des travaux sur l'égalité femmes hommes que nous souhaitons vous interpeler.

En effet, après des mois de polémique, le président Erdogan a, par décret le 19 mars dernier, retiré la Turquie de la convention d'Istanbul, traité du Conseil de l'Europe qui oblige les gouvernements à adopter une législation réprimant les violences faites aux femmes. Ce faisant, le Président Erdogan a effacé du droit turc le résultat d'années de luttes et de travaux européens contre les violences faites aux femmes.

Nous sommes inquiets de ce retrait de la Turquie du premier texte au monde contraignant les gouvernements à prendre des mesures pour prévenir les violences conjugales à l'égard des femmes, protéger les victimes et poursuivre les auteurs. Texte qui porte le nom de la plus grande ville turque, et que Monsieur Erdogan, alors Premier ministre, avait été le premier à signer en mai 2011. Aussi, nous pouvons que déplorer un recul des droits préoccupant.

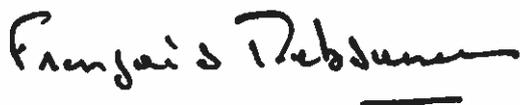
Nous sommes particulièrement attachés au droit international, et aux enjeux de protection des femmes, et c'est pourquoi, Monsieur l'Ambassadeur, nous appelons le président Erdogan à revenir sur sa décision, et à abroger ce décret.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout échange ou complément d'information.

Espérant vivement que ce courrier retiendra toute votre attention, nous vous prions, Excellence, de recevoir nos respectueuses salutations.

Les signataires,

**Pour le Bureau exécutif,**  
François Rebsamen, Président de Cités Unies  
France et maire de Dijon



**Tours**  
Élise Pereira-Nunes, Présidente du groupe de  
travail Genre de Cités Unies France et  
Déléguée aux Relations internationales, aux réseaux  
de villes, aux jumelages et à la francophonie



**Bordeaux**  
Céline Papin, Adjointe au Maire chargée des  
Coopérations territoriales, européennes et  
internationales



**Rennes**  
Flavie Boukhenoufa, Adjointe à la Maire déléguée  
aux Relations Internationales, relations publiques,  
cultes et laïcité



**Poitiers**  
Zoé Lorioux-Chevalier  
Conseillère municipale déléguée à la coopération  
extérieure et aux partenariats



**Montreuil**  
Halima Menhoudj, Adjointe au Maire en charge de  
la Coopération décentralisée, de la solidarité  
internationale, et des populations migrantes



**Marseille**  
Michèle Rubirola, Première adjointe au Maire de  
Marseille en charge de l'action municipale pour une  
ville plus juste, plus verte et plus démocratique, de  
la santé publique, de la promotion de la santé, du  
sport santé, du conseil communal de santé, des  
affaires internationales, de la Coopération

